

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2019

| Novembre | | | | | | | Décembre | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S | D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 29 | 30 | 31 | | | | |

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
 Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
 Inspecteur en urbanisme : Jean-Philippe Quimper 418-775-6485
 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 775-8188



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



NOVEMBRE 2019

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. très.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ **PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL :**

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **les lundis 11 novembre et 2 décembre 2019** à 19h30 au bureau municipal.

❖ **BACS DISPONIBLES :**

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ **RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE MOIS DE NOVEMBRE :

Le bureau municipal sera fermé du 4 au 6 novembre inclusivement, ainsi que le 3 décembre de 8h30 à 12h00 pour réunion.

En cas d'urgence, vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur ou communiquer avec un membre du conseil.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS : PLAN D'INTERVENTION EN SÉCURITÉ CIVILE

La Municipalité de Grand-Métis met actuellement à jour son plan d'intervention en sécurité civile. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles souhaitant apporter leur soutien aux sinistrés en cas de situation d'urgence. Les citoyens désirant s'impliquer seraient rattachés à diverses tâches telles que la vigile sur le terrain, l'accueil aux sinistrés, la logistique au niveau de l'hébergement, etc. Les personnes intéressées peuvent ainsi contacter la Municipalité en appelant au **(418) 775-6485**.

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile). Il contient une foule de coordonnées utiles!

PRÉDICTION DES MARÉES – NOVEMBRE 2019

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

| Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) |
|------|--------|-------------|------|--------|-------------|------|--------|-------------|------|--------|-------------|
| 01 | 05 :45 | 3.2 | 09 | 06 :04 | 1.1 | 17 | 05 :03 | 3.0 | 25 | 06 :38 | 0.5 |
| 01 | 11 :28 | 0.8 | 09 | 12 :15 | 3.3 | 17 | 10 :43 | 1.0 | 25 | 12 :54 | 4.1 |
| 01 | 17 :55 | 3.8 | 09 | 18 :28 | 1.0 | 17 | 17 :12 | 3.8 | 25 | 19 :18 | 0.3 |
| 01 | 00 :29 | 0.7 | 10 | 00 :33 | 3.2 | 17 | 23 :48 | 0.8 | 26 | 01 :23 | 3.6 |
| 02 | 06 :33 | 2.9 | 10 | 06 :37 | 1.0 | 18 | 05 :56 | 2.9 | 26 | 07 :21 | 0.5 |
| 02 | 12 :12 | 1.0 | 10 | 12 :50 | 3.5 | 18 | 11 :35 | 1.1 | 26 | 13 :38 | 4.3 |
| 02 | 18 :47 | 3.6 | 10 | 19 :05 | 0.8 | 18 | 18 :10 | 3.6 | 26 | 20 :05 | 0.2 |
| 02 | 01 :27 | 1.0 | 11 | 01 :09 | 3.3 | 19 | 00 :51 | 0.9 | 27 | 02 :09 | 3.6 |
| 03 | 07 :26 | 2.7 | 11 | 07 :07 | 0.9 | 19 | 06 :57 | 2.8 | 27 | 08 :02 | 0.5 |
| 03 | 13 :03 | 1.2 | 11 | 13 :23 | 3.7 | 19 | 12 :41 | 1.2 | 27 | 14 :21 | 4.3 |
| 03 | 19 :45 | 3.3 | 11 | 19 :41 | 0.7 | 19 | 19 :17 | 3.5 | 27 | 20 :50 | 0.2 |
| 04 | 02 :36 | 1.2 | 12 | 01 :43 | 3.4 | 20 | 02 :02 | 1.0 | 28 | 02 :54 | 3.5 |
| 04 | 08 :28 | 2.6 | 12 | 07 :38 | 0.8 | 20 | 08 :07 | 2.9 | 28 | 08 :43 | 0.6 |
| 04 | 14 :08 | 1.4 | 12 | 13 :56 | 3.9 | 20 | 14 :00 | 1.2 | 28 | 15 :05 | 4.2 |
| 04 | 20 :51 | 3.1 | 12 | 20 :16 | 0.6 | 20 | 20 :29 | 3.4 | 28 | 21 :36 | 0.3 |
| 05 | 03 :48 | 1.3 | 13 | 02 :18 | 3.4 | 21 | 03 :11 | 1.0 | 29 | 03 :38 | 3.3 |
| 05 | 09 :40 | 2.5 | 13 | 08 :09 | 0.7 | 21 | 09 :18 | 3.0 | 29 | 09 :23 | 0.7 |
| 05 | 15 :33 | 1.5 | 13 | 14 :29 | 4.0 | 21 | 15 :24 | 1.1 | 29 | 15 :49 | 4.1 |
| 05 | 22 :01 | 3.0 | 13 | 20 :51 | 0.6 | 21 | 21 :40 | 3.4 | 29 | 22 :21 | 0.5 |
| 06 | 04 :51 | 1.3 | 14 | 02 :54 | 3.3 | 22 | 04 :12 | 0.9 | 30 | 04 :23 | 3.1 |
| 06 | 10 :51 | 2.7 | 14 | 08 :42 | 0.7 | 22 | 10 :23 | 3.3 | 30 | 10 :04 | 0.8 |
| 06 | 16 :55 | 1.5 | 14 | 15 :04 | 4.0 | 22 | 16 :37 | 0.9 | 30 | 16 :34 | 3.9 |
| 06 | 23 :10 | 3.0 | 14 | 21 :29 | 0.5 | 22 | 22 :46 | 3.5 | 30 | 23 :09 | 0.7 |
| 07 | 04 :44 | 1.2 | 15 | 03 :33 | 3.3 | 23 | 05 :05 | 0.8 | 01 | 05 :08 | 2.9 |
| 07 | 10 :50 | 2.9 | 15 | 09 :18 | 0.8 | 23 | 11 :19 | 3.6 | 01 | 10 :47 | 1.0 |
| 07 | 16 :58 | 1.3 | 15 | 15 :42 | 4.0 | 23 | 17 :37 | 0.7 | 01 | 17 :22 | 3.6 |
| 07 | 23 :07 | 3.1 | 15 | 22 :10 | 0.6 | 23 | 23 :43 | 3.5 | 01 | 23 :59 | 0.9 |
| 08 | 05 :27 | 1.2 | 16 | 04 :16 | 3.2 | 24 | 05 :53 | 0.6 | 02 | 05 :57 | 2.8 |
| 08 | 11 :36 | 3.1 | 16 | 09 :58 | 0.8 | 24 | 12 :08 | 3.9 | 02 | 11 :36 | 1.2 |
| 08 | 17 :47 | 1.1 | 16 | 16 :24 | 3.9 | 24 | 18 :30 | 0.5 | 02 | 18 :13 | 3.4 |
| 08 | 23 :54 | 3.1 | 16 | 22 :55 | 0.7 | 25 | 00 :35 | 3.6 | 03 | 00 :52 | 1.1 |

Le Mot vert du mois – « Ça vaut tu la peine de recycler? »

Novembre 2019

Bonjour à toutes et tous,

Dans les derniers mois, le recyclage au Québec a été malmené notamment avec les rapports accablants sur les taux de recyclage, la consigne des bouteilles de vin, le Mandat d'initiative portant sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre, le Comité de modernisation de l'industrie de la récupération et du recyclage, les centres de tri du Québec qui menacent de fermer et j'en passe. Bref, c'est normal avec tout ça qu'on finisse par se demander : « Ça vaut tu vraiment la peine de recycler? ».

Évidemment, la réponse est sans équivoque : OUI.

D'abord, il faut comprendre que vos matières sont recyclées ou revalorisées. La crise actuelle est liée à des prix du marché si bas que les centres de tri qui ont besoin de la vente des matières pour opérer ne sont plus en mesure de faire leurs frais. Les matières sont alors recyclées parfois à perte. C'est ce qui fait que l'on se retrouve avec des solutions comme valoriser le verre par son utilisation comme matériel de recouvrement dans les lieux d'enfouissement car c'est plus profitable à court terme que de moderniser les centres de tri afin d'obtenir une meilleure qualité et ainsi avoir accès aux recycleurs de verre ou à des solutions plus acceptables et plus régionales. C'est sur cette problématique que les comités mentionnés ci-haut travaillent.

Ensuite, l'industrie des imprimés, emballages et contenants est responsable des coûts de la récupération et du recyclage. Ainsi, ceux-ci financent à plus de 90% le système de collecte sélective au Québec comparativement aux déchets où nous sommes, en tant que citoyens, les seuls à payer 100% des coûts. Ainsi, en plus d'être écologique, c'est économique de recycler!

Finalement, votre participation au bac bleu permet de détourner de l'enfouissement plus de 4000 tonnes de matières recyclables chaque année, en plus de créer des emplois dans la région et d'être bon pour l'environnement. Merci!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Le saviez-vous?



Photo: <https://bit.ly/2E4cdix>



Saviez-vous que le passage des véhicules tout terrain (VTT) endommage les cours d'eau qui nous rendent de précieux services?

En effet, circuler en VTT dans les cours d'eau peut contribuer aux phénomènes d'érosion et de sédimentation en altérant la qualité et la transparence de l'eau. Cela peut ainsi nuire à l'habitat des poissons en altérant des sites de fraie, d'alevinage et d'alimentation.

Nous vous invitons à suivre les recommandations suivantes :

1. évitez de circuler le long des berges, dans les cours d'eau et les milieux humides;
2. restez sur les sentiers prévus pour les VTT;
3. empruntez les ponts et les traverses de cours d'eau.

Bonne randonnée!

Changement d'heure au Québec



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019 au Québec. À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.

Pourquoi change-t-on l'heure?

C'est en 1918, pendant la Première Guerre mondiale, que la Chambre des Communes du Canada adopta la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour dans le but d'économiser l'électricité et de maximiser l'utilisation de la période d'ensoleillement. Puis, en 2006, le Canada a adopté la Loi sur le temps légal visant à normaliser l'heure entre le Canada et les États-Unis qui venaient d'adopter l'Energy Policy Act of 2005 ayant pour but l'économie d'énergie dans une optique environnementale.

Donc, depuis 2007, la période d'application de l'heure avancée est plus longue de 4 ou 5 semaines puisque nous avançons maintenant l'heure le deuxième dimanche de mars (au lieu du premier dimanche d'avril) et que nous revenons à l'heure normale le premier dimanche de novembre (au lieu du dernier dimanche d'octobre).

UN ATELIER ZÉRO DÉCHET DANS LA MITIS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Mont-Joli, le 11 octobre 2019. La population mitissienne est invitée à participer à un atelier Zéro déchet intitulé « Faites-le vous-même! (DIY) » par les conférenciers Annie Blais et Kevin Gaudreau d'ÉCO Mitis. Cet atelier sera présenté le samedi 9 novembre 2019 à la salle André-Boutin (1566, Boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli) de 13h00 à 15h00.

Les participants pourront apprendre à créer des produits ménagers zéro déchet tel que des bombes nettoyantes pour la cuvette, des couvre-contenants réutilisables, déodorant et plus encore. Les participants sont priés de prévoir environ 5 contenants de petites tailles car ils pourront repartir avec des échantillons.

Les places sont limitées. L'inscription est obligatoire en téléphonant au 418 775-6729.

Pour plus d'informations sur la Semaine québécoise de réduction des déchets ou sur la gestion des matières résiduelles dans La Mitis, les citoyens, municipalités et organismes sont invités à consulter le www.ecoregie.ca.

P.J. : Kevin Gaudreau, ÉCO Mitis

Vincent Dufour

Coordonnateur en gestion des matières résiduelles



www.ecoregie.ca -- [Facebook](https://www.facebook.com/)

MRC de La Matapédia

Tél. : 418 629-2053 poste 1138

Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca

MRC de La Mitis

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Courriel : matresi@mitis.qc.ca



Info-prévention

2019-10-21



On change l'heure; on vérifie les avertisseurs!

Avec la saison froide qui commence, le risque d'incendie augmente, car les équipements de chauffage en sont une cause majeure. Au moment de reculer l'heure, pour votre sécurité et celle de vos proches, veuillez également suivre ces étapes simples pour un hiver en sécurité :

1. Vérifiez vos avertisseurs.

- Changez les batteries et appuyez sur le bouton test. S'il s'agit de modèles avec piles au lithium, vous n'aurez pas à changer les batteries, mais appuyez tout de même sur le bouton test.
- Exposez l'avertisseur à de la fumée en tenant, à une distance raisonnable, de l'encens ou une chandelle que vous éteindrez. N'approchez pas la source de fumée trop près de l'appareil pour ne pas l'endommager, et gare au feu!

2. Installez des avertisseurs si les zones suivantes ne sont pas protégées :

- sur chaque étage, incluant le sous-sol
- dans le corridor près des chambres à coucher
- dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée

Le modèle à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher. Le modèle à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage.

Si vous optez pour un avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium, vous n'aurez pas à changer la pile, mais devrez quand même en tester régulièrement le bon fonctionnement.

Les modèles électriques permettent d'interconnecter vos avertisseurs. Votre sécurité est augmentée, car peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps! N'oubliez pas d'y insérer une pile d'appoint en cas de panne de courant.

Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

3. Assurez-vous d'avoir un plan d'évacuation

Est-ce que chaque membre de la famille connaît le plan d'évacuation et l'a pratiqué? Avez-vous identifié un point de rassemblement extérieur?

Ces trois étapes pourraient vous sauver la vie ou celle d'un membre de votre famille. Suivez-les!

ATTENTION : Ne retirez jamais la batterie d'un avertisseur parce qu'il sonne trop fréquemment. Il est simplement trop près d'un four ou d'une salle de bain. Déplacez-le à un meilleur endroit ou munissez-vous d'un avertisseur à cellule photoélectrique.

ATTENTION : L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex.: poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs.

Et peu importe le modèle, sa durée de vie est de 10 ans maximum!

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec et de la Croix-Rouge.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Korin Gagné et Cédric Bélanger

Service de sécurité incendie et civile, (418) 775-8445

AGRICULTEURS EN HERBE : JEUNES TRAYEURS ET JEUNES BERGERS RECHERCHÉS !

Des formations gratuites seront offertes aux jeunes de 12 à 17 ans qui souhaitent s'initier à l'agriculture, à la traite des vaches ou aux soins des moutons.

Les formations Jeune trayeur et Jeune berger sont aussi une excellente occasion d'obtenir un emploi occasionnel sur une ferme, le soir, les fins de semaine ou durant les relâches scolaires. En 2019, plus de 10 jeunes ont pu travailler sur des fermes près de chez eux.

Tu es responsable ? Tu aimes les animaux ? Tu as de bonnes habiletés manuelles ?
Ces formations sont pour toi !

Tu peux t'inscrire en ligne: <https://bit.ly/agriculteursenherbe>

Les formations Jeune berger auront lieu les samedis 9 ou 23 novembre 2019 à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis. La formation jeune trayeur t'intéresse aussi ? Elle se donnera cet hiver, en février ou en mars. Tu peux t'inscrire dès maintenant.

Pour plus d'informations : Jonathan Ferté, jferte@mitis.qc.ca 418-775-8445 poste 2247



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Impliquez-vous en remplissant des déclarations de revenus!

Mont-Joli, le 22 octobre 2019 – Vous aimeriez donner un coup de main à des personnes à faible revenu dans votre communauté? Vous avez des connaissances de base sur l'impôt des particuliers et vous aimeriez aider ces personnes en remplissant leurs déclarations de revenus? Le Centre d'action bénévole de La Mitis a besoin de vous!

En prenant part au **Programme des bénévoles**, vous permettrez à de nombreuses personnes qui ne peuvent pas faire appel à des préparateurs professionnels de bénéficier de toutes les déductions et de tous les crédits d'impôt auxquels elles ont droit.

En tant que bénévole, vous recevrez une formation en ligne offerte conjointement par l'Agence du revenu du Canada et Revenu Québec ainsi que tout le soutien nécessaire pour vous permettre de remplir des déclarations de revenus simples.

Pour de plus amples informations sur le Programme des bénévoles, communiquez avec nous au 418-775-4144 poste 221.

– 30 –

INSCRIS-TOI À LA **FORMATION GRATUITE JEUNES BERGERS** POUR LES **12-17 ANS** **AGRICULTEURS EN HERBE** jeunes trayeurs & jeunes bergers

ET OBTIENS TON PREMIER EMPLOI !

D'une durée de 4 heures, les samedis 9 ou 23 novembre, cette formation te permettra d'aider les producteurs ovins à effectuer certaines tâches les fins de semaine, pendant les vacances ou la relâche scolaire.

des MRC de La Mitis la Matanie la Matapédia Rimouski-Neigette

Pour plus de détails, ou pour t'inscrire, contacte **Marc Tétreault**, répondant, Collectif de formation agricole
Par courriel : mtetreault@upa.qc.ca
Par téléphone : **418 723-1939** #4116
Via le formulaire en ligne : bit.ly/agriculteursenherbe

Logos: 100 UPA, FIP, LA MATAPÉDIA, MRC de Rimouski-Neigette, MRC de La Matanie, MRC de La Mitis, MRC de AFFAIRES

Mélanie Langlois
Centre d'action bénévole de la Mitis
418-775-4144 poste 221
reception.cab@globetrotter.net

École des Cheminots-des Quatre-Vents

19-20-21 septembre : Voyage éducatif et culturel à Montréal des élèves de 4^{ième}-5^{ième} et 6^{ième} années accompagnés de membres des *Pouces d'Octave*. Nous avons visité des initiatives urbaines en agriculture; le *Centre des sciences* et avons fait quelques déplacements en métro.

27 septembre am : Pour souligner les journées de la culture, les élèves de chacune des classes ont préparé des petites activités et les ont présentées à tour de rôle aux autres amis de l'école;

Préscolaire : petites danses folkloriques;

1^{ère} et 2^{ième} : chants québécois;

2^{ième}-3^{ième} : présentation d'objets typiques du Québec;

4^{ième}-5^{ième}-6^{ième} : Power Point du voyage à Montréal.



27 septembre pm : Visite des locaux de la *Société historique et patrimoniale* par les élèves de 1^{ère} à la 6^{ième} année. Madame Jocelyne Fortin nous a encore une fois offert toute sa générosité en nous informant sur la croix qui surplombe majestueusement notre village. C'était très intéressant. Merci encore Jocelyne pour ta disponibilité auprès des jeunes! Merci également à Madame Lucie Thériault qui était présente lors de cette visite.

4 octobre : Participation au cross-country à Rimouski pour les grands.

9 octobre : Participation au cross-country à Price pour les petits. Les élèves de 4^{ième}-5^{ième} et 6^{ième} années sont allés à la Maison Octavie présenter le Power Point de leur voyage aux résidents.

10 octobre : Les élèves et quelques membres des Pouces d'Octave ont planté de l'ail en vue d'une récolte l'an prochain.

15 octobre : Plantation d'arbres dans notre cour d'école avec Marie-Claude Hamel.

23 octobre : Nous irons à l'école de l'Envol afin de vivre un atelier interactif avec la chef d'orchestre de l'OSE, Madame Dina Gilbert, qui sera accompagnée de quelques musiciens. On nous présentera des extraits musicaux ainsi que différents instruments de musique.

25 octobre : Les élèves de 4^{ième}-5^{ième} et 6^{ième} années iront visiter la ferme-école à St-Joseph.

31 octobre : Nous ferons un « marchethon » en paradant avec nos costumes dans les rues du village. Nous irons visiter nos voisins de la *Maison Octavie*. Nous aimerions vous dire **un très gros merci** de nous donner des sous lorsque nous allons cogner à votre porte. Grâce à votre générosité, nous pouvons vivre des activités éducatives, culturelles et sportives. Merci beaucoup!

Anniversaires :

Octobre : Xavier Lancaster (6) Anaëlle Boucher (21) Nathan Ouellet (23) Anabelle Tremblay (28) Alycia et Luka Morissette (29)

Novembre: Dylan Lancaster (11) Gaspar Reid (16) Antoine Blanchette (24) Alyson Leblanc (29)



Petite histoire d'Halloween par Émaël Dubé (4^{ième} année) :



Le fantôme et le dragon

Par une belle nuit d'Halloween, tout est calme dans la maison hantée du village. Quelques chauves-souris volent ici et là pour gober des insectes nuisibles. Tout au bout de la maison, nous entendons un gros ronflement. C'est le dragon qui dort paisiblement.

Tout à coup, il se réveille. Il semble affamé. Ce dernier est tellement en colère qu'il détruit la moitié de la maison hantée. Oh non! Mais que va-t-on faire? Par chance, le fantôme arrive. Il croit avoir trouvé une solution pour calmer les ardeurs de l'animal furieux.

Alors, il essaie de le calmer en lui lançant des grosses pommes et des grosses carottes pour qu'il les avale et s'endorme plus rapidement. Le dragon est trop gros et agité. Cela ne le calme pas d'un poil. Sa tête pleine d'écaillés va tellement vite que le fantôme ne la voit même pas. De plus, ses mains vertes gigotent tellement, qu'elles non plus, il ne les voit pas!

Enfin, le fantôme appelle son amie transparente et elle lui lance de belles pommes rouges avec lui. Hourra! Ça fonctionne! Les deux amis continuent à lancer des pommes et des carottes. Le dragon se calme de plus en plus et finit par s'endormir. Youppi! Les fantômes ont réussi.

Depuis ce temps, la maison hantée est très calme. Le petit et courageux fantôme s'introduit souvent dans la maison hantée de son ami. Ils ont toujours un sac de fruits et de légumes près d'eux. Au cas où...

Retour sur la sortie au Vignoble Carpinteri



Le 5 octobre dernier, la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* organisait une sortie au *Vignoble Carpinteri*. Une marche dans les vignes avec la dégustation de quelques raisins, la visite des serres ainsi que la dégustation de vins et de produits ont été au programme de la visite. Merci aux participants et organisateurs de cette journée.



les journées de la culture

Dans le cadre des *Journées de la culture*, les jeunes de l'école primaire ont eu la chance de visiter l'exposition historique et patrimoniale. Ils ont aussi présenté un numéro culturel par classe.

Le 29 septembre, c'était au tour des organismes de souligner la fête de la culture. Danse en ligne, ouverture du local du Cercle des fermières, visite de l'Église, exposition historique et patrimoniale, exposition d'art avec Marie-Claude Hamel, exposition de la Brocante, partie amicale de pétanque et porte ouverte et activités à la maison Octavie.



ATELIER DE SCULPTURE DE CITROUILLES

Le 15 octobre dernier, les jeunes du *Comité jeunesse intermunicipale* de l'école primaire des Cheminots-des-Quatre-Vents ont eu la chance de participer à un atelier de sculpture de citrouilles sur l'heure du midi.

Merci à Marco Lecours, Nadia Jean et Alissa Turriff pour l'atelier.



MAISON OCTAVIE

Les 7 et 14 novembre prochain aura lieu des bingos-bénéfices pour la *Maison Octavie* au local des Alcyons (ancien local de la légion canadienne, sur la rue Thibeault à Mont-Joli). On vous y attend en grand nombre. Merci beaucoup!

HALLOWEEN À PADOOOO!



Le comité organisateur de l'Halloween à Padoooo! vous invite à participer à son événement qui aura lieu le 26 octobre prochain. Les départs se feront entre 18 h et 19 h à partir de l'école primaire de Padoue. Une légère contribution de 2 \$ par personne est demandée.

11 stations d'activités vous attendent :

JEUX D'HABILETÉS **FILM D'HORREUR** **CORRIDOR HANTÉ**
CONTE **PARCOURS** **CHASSE AU TRÉSOR**
PAUSE CAFÉ/CHOCOLAT CHAUD
MURAILLE COLLECTIVE **COIN PHOTOS**
ET DEUX STATIONS BONUS POUR LES PLUS MOTIVÉS! **LABYRINTHE**

Pour information, communiquez avec Lynda Harquail au 418 775-9654 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

SERVICES AUX AÎNÉS

Popotes Roulantes dans votre municipalité!

Le centre d'action bénévole de la Mitis ouvre le service de popote roulante à toutes les municipalités de la Mitis. La popote roulante est un service de livraison de repas à domicile à prix raisonnable, (8.50\$) livré par des bénévoles. La livraison des repas préparés se fera une fois par semaine, et couvrira l'ensemble des jours de la semaine. Le service s'adresse à toutes personnes vivant à domicile étant contrainte à une perte d'autonomie temporaire ou permanente et ne pouvant, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à ses besoins alimentaires. Pour plus d'information n'hésitez pas à contactez le centre d'action bénévole au (418) 775-4144 poste 224.

VIVRE À SON DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC LE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE GRATUIT PAIR.

Le centre d'action Bénévole offre aux personnes âgées vivant à domicile un service d'appel téléphonique automatisé PAIR. Ce service totalement gratuit vise à offrir une sécurité supplémentaire en effectuant un appel chaque jour à heure fixe. En cas de problème, le service génère une alerte au gestionnaire du système qui peut dès lors effectuer le suivi. Pour vous inscrire ou pour plus d'information veuillez communiquer avec le Centre d'action bénévole de la Mitis au (418) 775-4144 poste 224.

Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Municipalité de Grand-Métis



Le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis vous invite à son assemblée générale le **lundi 20 JANVIER 2020 à 19 h 30** au bureau municipale de Grand-Métis

Il y aura élection à cette rencontre et votre participation est essentielle à la survie du Comité. Pour que des projets se concrétisent, il faut la collaboration des citoyens de Grand-Métis. Des plans d'action à court et long terme sont déposés à chaque assemblée générale mais le manque de coopération de la population fait avorter ces projets, ce qui se traduit par un manque d'intérêt pour ceux déjà en place.

C'est un appel du cœur que nous osons vous demander, aidez-nous à faire de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre et, par le fait même, la rendre vivante et active socialement.

Ça nous appartient à tous...

Pour le Comité de promotion et de développement de Grand-Métis

Gilberte Fournier, présidente

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – AUTOMNE 2019

ACTIVITÉS DES BLÉS D'OR DE LA MÉTIS

APRÈS-MIDI JEUX

Tous les mardis
13 h
au *Centre Récréatif*
Gratuit et offert à tous.

PISCINE À MONT-JOLI

(groupe complet)
Tous mardis 16 h 15

SOIRÉE DANSE EN LIGNE

Avec Jean-Clément Lavoie
Tous les lundis soirs
Au *Centre Récréatif* de Saint-Octave
5 \$ / soirée
Pour information :
Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

ATELIER DE FRANÇAIS

Les ateliers de français ont repris tous les mardis matins dès 8 h 30 à l'école primaire de Padoue et tous les jeudis matins au *Centre Chanoine-Michaud* de Saint-Octave.

VIE ACTIVE À LA MAISON OCTAVIE

Tous les mercredis et vendredis
10 h
à la *Maison Octavie*.
Gratuit et offert à tous.

SOIRÉE TRICOT JASSETTE À GRAND-MÉTIS

Tous les mercredis, 19 h
au bureau municipal de Grand-Métis
À partir du 30 octobre à 19 h
Pour information :
Chantal Tremblay au 418 775-6485

MÉLI-MÉLO SPORTIF

Les activités de Méli-Mélo débiteront la première semaine d'octobre. Deux groupes seront encore formés de jeunes de 5 à 12 ans pour les activités qui auront lieu les mardis et jeudis après l'école, à l'école primaire de Padoue. Pour information et inscription, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

ATELIERS DU CERCLE DES FERMIERES

Tous les mercredis
après-midi, 13 h
au *Centre Récréatif*

Date de la prochaine réunion mensuelle :

mercredi 13 novembre à 19 h 30

Pour information :
Marie-Paule Turbide au 418 775-1454

POUR INFORMATION SUR LA PROGRAMMATION OU POUR TOUTE SUGGESTION,
COMMUNIQUEZ AVEC JOSY-ANNE BÉRUBÉ AU 418 732-6684

Recherche bénévole – Carnaval

Le *Comité du Carnaval de Saint-Octave-de-Métis* est présentement à la recherche de personne qui souhaiterait s'impliquer dans l'organisation de l'événement. Que ce soit au sein du comité pour l'organisation générale des activités, ou bien pour un intérêt précis; décors, soirées, tournois, journée familiale, etc.

Pour plus ample information ou pour manifester votre intérêt, vous pouvez communiquer avec Sabrina Bérubé au 418 318-3617 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.



| OCTOBRE | | | | | | |
|----------|------------------------------|--|--|---|-----------------------|----------------------------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| 20 | 21 19 h Danse en ligne | 22 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 23 10 h vie active 13 h Fermières | 24 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo | 25 10 h vie active | 26 Halloween à Padoooo! |
| 27 | 28 19 h Danse en ligne | 29 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 30 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette | 31 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo | | |
| NOVEMBRE | | | | | | |
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| | | | | | 1 10 h vie active | 2 |
| 3 | 4 19 h Danse en ligne | 5 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 6 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette | 7 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo 19 h 30 bingo – Maison Octavie (Mont-Joli) | 8 10 h vie active | 9 |
| 10 | 11 19 h Danse en ligne | 12 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 13 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette | 14 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo 19 h 30 bingo – Maison Octavie (Mont-Joli) | 15 10 h vie active | 16 |
| 17 | 18 19 h Danse en ligne | 19 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 20 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette | 21 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo | 22 10 h vie active | 23 |
| 24 | 25 19 h Danse en ligne | 26 8 h 30 Français Padoue 13 h après-midi jeux 15 h Méli-Mélo | 27 10 h vie active 13 h Fermières 19 h Tricot Jasette | 28 8 h 30 français St-Octave 15 h Méli-Mélo | 29 10 h vie active | 30 |